

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation: Gonon goOpen EPS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Isolation en polystyrène expansé (EPS) selon la norme SN EN 13163 pour le bâtiment et les génie civile.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Gonon Isolation AG (SA)
Flüelistrasse 5
Postfach
CH-8226 Schleitheim
Telefon: +41 52 687 47 47
Email: info@gonon.ch
Website: www.gonon.ch

1.4 Information d'urgence

Centre d'information toxicologique Zürich
Numéro d'urgence: 145 ou + 41 (0)44 251 51 51
Appels non urgents: + 41 (0)44 251 66 66

2. Identification des dangers

2.1 Classification et étiquetage de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas soumis à la réglementation selon les critères SGH.

2.2 Autres dangers

Non applicable le produit n'est pas dangereux pour les êtres humains, les animaux et l'environnement.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Mélanges

- polystyrène expansé (CAS-Nr.9003-53-6): > 93 % (w/w)
- Retardateur de flamme (polymère bromé) sans HBCD (CAS-Nr. 1195978-93-8):< 1 % (w/w)
- Graphit (CAS-Nr. 7782-42-5): 3-5 % (w/w)

3.2 Autres information

Il peut rester des traces de pentane (< 1 % (w/w))

4. Premiers secours

Pas de dispositif particulier exigé.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Équipement de protection pour la lutte contre l'incendie

Vêtements de protection standards pour la lutte contre l'incendie

5.2 Informations complémentaires

Ne pas respirer les fumées.

Comportement au feu selon EN 13501-1 Classe E

Le gaz de fumée contient du monoxyde de carbone (CO).

La fumée peut réduire la visibilité

6. Mesures à prendre en ca de dispersion accidentelle

Non applicable. Pas de rejet de substance dangereuses.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
Pas de découpe au fil chaud dans un lieu mal aéré.
Eviter de soulever la poussière. Dans les pièces ventilées, ne pas balayer.
Couper sur une surface solide.

Préventions des incendies et des explosions

La mousse de polystyrène expansé est difficilement inflammable (indice 5.1) es classée en tant que débris non enflammés. Lorsque vous travaillez avec une flamme, un extincteur devrait se trouver à proximité. Tenir à l'écart d'une source inflammable. Interdiction de fumer.

7.2 Stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit sec et à plat.
Température de stockage <70°C.
Protéger des rayons du soleil.
Attention à ne pas utiliser de solvants organiques.

Plus d'informations concernant les conditions de stockage

L'entreposage à l'extérieur ou sur les chantiers :
Dans l'emballage d'origine. S'assurer que les paquets ne s'envolent pas (filet our de lestage). Protéger des intempéries avec une bâche.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Renseignements supplémentaires sur la conception des installations techniques :

Aucune mesure particulière n'est requise.

Composants avec valeurs limites

Informations complémentaires:

Le produit ne contient pas de quantité significative de substances sujettes à des valeurs limites.

Equipement de protection individuelle

Fiche d'information sur le produit

Conformément au règlement (CE) Nr. 1907 / 2006



Créé le: **04.01.2024**

Traité le: ---

Imprimé le :---

Version: **1.0**

Protection respiratoire:

En cas de poussière, lors du broyage ou de la coupe un masque antipoussière est recommandé.

Protection des mains:

Pas de mesure particulière.

Protection des yeux:

Lors d'opérations mécaniques telles que le meulage, sciage, perçage, fraisage, des lunettes de sécurité devrait être portées.

Protection du corps:

Vêtement léger de protection

Mesures d'hygiène et de protection:

Se laver les mains à la fin des travaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	Mousse rigide à texture alvéolaire fermée
Forme:	Bloc, plaque, composé de petites perles de mousse
Couleur:	Blanc, colorée
Odeur:	Légère odeur

Point de fusion / intervalle :	> 100	°C
Température d'inflammation :	ca. 370	°C
Température d'auto-inflammation:	ca. 450	°C
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif	
Masse volumique:	ca. 15 - 18	kg/m ³

Informations complémentaires

Insoluble dans l'eau.

Soluble dans les hydrocarbures aromatiques et dans la majorité des autres solvants organiques.

10. Stabilité et réactivité

Fiche d'information sur le produit

Conformément au règlement (CE) Nr. 1907 / 2006



Créé le: **04.01.2024**

Traité le: ---

Imprimé le :---

Version: **1.0**

Conditions à éviter:

Décomposition thermique supérieure à 100° C.
Tenir à l'écart des sources inflammables.

Matières incompatibles:

Tenir à l'écart de substances acides ainsi que des oxydants et des solvants.

Produits de décomposition dangereux:

A des températures élevées, des produits de décomposition dangereux peuvent se former, tels que le dioxyde de carbone (CO₂), le monoxyde de carbone (CO), les oxydes d'azote et fumées.

Informations complémentaires:

Le produit est stable et inerte dans des conditions d'utilisation, de stockage et de manutention conformes.

11. Informations toxicologiques

Aucun signe de toxicité aiguë, subaiguë ou chronique connu.
Lorsque la manipulation et l'utilisation sont conformes, le produit n'a pas d'effets néfastes connus sur la santé. Le produit n'est pas soumis à la classification de l'UE.

12. Informations écologiques

Le produit est chimiquement neutre, insoluble dans l'eau et ne dégage pas de substances solubles dans l'eau, ce qui pourrait conduire à la contamination de surface ou des eaux souterraines, et ne pourrait pas. Le produit n'est pas classé en termes de risques environnementaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Produit

La mousse de polystyrène expansé peut être réutilisée comme matériau ou matière première thermique. L'élimination réalisée par des spécialistes et le traitement des déchets dans

les usines d'incinération n'est pas un problème. Lors du traitement des déchets les lois et les règlements de chaque pays doivent être respectés.

Code de déchet

17 06 04 matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 ou 17 06 03.
(Ordonnance sur la liste des déchets AVV)

17 06 04 Matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 ou 17 06 03.
(Ordonnance sur les mouvements de déchets SR 814.610)

Emballage non nettoyé

Enlèvement de l'emballage en vue de sa réutilisation ou de son élimination.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro UN

Pas de produit dangereux

14.2 Nom d'expédition UN approprié

Non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Catégorie de pollution (X, Y ou Z) : non évalué

Type de navire (1, 2 ou 3) : non évalué

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement/réglementation spécifique Législation applicable à la substance ou au mélange

Classe de pollution des eaux : non polluant.

La loi sur la protection de la maternité et la loi sur la protection des jeunes travailleurs doivent être respectées.

Ordonnance sur les accidents majeurs RS 814.012 :
Aucun seuil quantitatif n'est attribué au produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont conformes à l'état actuel de nos connaissances et sont conformes à la législation nationale et européenne. Les conditions d'utilisation conditions de travail de l'utilisateur échappent toutefois à notre connaissance et à notre contrôle. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires est responsable. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit et ne constituent pas une garantie de ses propriétés du produit. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont nécessaires selon REACH art. 31 et annexe II et selon l'art. 20 de l'ordonnance sur les produits chimiques du 05.06.2015 (législation CH, état au 01.07.2015)